

Jeudi, 16 mars 2017

# INFO-PARENTS #5

## Agenda

### **Vendredi 24 mars**

#### **Journée pédagogique**

Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

### **14 et 17 avril**

#### **Congés fériés**

Le service de garde est fermé.

### **Demande d'agrandissement de l'école au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

La clientèle de l'école étant en augmentation importante, la Commission scolaire de la Capitale a fait une demande d'agrandissement de l'école de la Grande-Hermine pour l'ajout de 10 locaux. Une réponse du Ministère nous parviendra entre les mois de mai et juillet.

Dès la rentrée 2017, des modulaires seront installés sur la cour d'école afin d'accueillir tous les élèves de notre bassin. Cette nouvelle a été accueillie favorablement par les membres du conseil d'établissement, puisque cette décision d'installer des modulaires aura pour effet de diminuer les risques de transfert d'élèves.

Soyez assurés que ces installations seront sécuritaires et très confortables. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le service des ressources matérielles de la commission scolaire à cet effet. Pour le moment, nous pensons que cinq classes devront loger dans ces modulaires, mais il n'a pas encore été décidé lesquelles. En temps et lieu, nous vous tiendrons informés de ce dossier.

### **Demande d'accompagnement pour CAMP DE JOUR dans Limoilou**




**Programme Vacances-Été 2017 |**  
**Enfant ayant des besoins particuliers**

Les parents dont l'enfant a besoin d'un **accompagnateur** doivent contacter le coordonnateur du PVE de leur choix afin de compléter le formulaire de demande avant le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Un comité d'analyse, formé par la Ville et composé de spécialistes, donnera une recommandation environ 30 jours après la date maximale du dépôt de la demande. Si votre demande survient après la limite, il n'est pas garanti que vous obteniez un service sur le site demandé.

Au plaisir de vous rencontrer!!

<p><b>Centre communautaire Jean-Guy Drolet</b> (PVE Ferland et Marchand) Michael Dubuc 418-529-2825 poste 226 mdubuc@ccjgd.ca</p> <p><b>Domaine Maizerets</b> Aimie Gagné : 418-666-3331 poste 112 <a href="mailto:programmation@domainemaizerets.com">programmation@domainemaizerets.com</a></p>	 <p><b>Centre Mgr Marcoux</b> (PVE Bardy) Stéphanie Picard: 418-661-7766 poste 230 <a href="mailto:campdejour@centremgrmarcoux.com">campdejour@centremgrmarcoux.com</a></p> <p><b>Patro Roc Amadour</b> Julie Lebond : 418-529-4996 poste 245 <a href="mailto:escouade@patro.roc-amadour.qc.ca">escouade@patro.roc-amadour.qc.ca</a></p>
---	---

## Retards

Nous observons plusieurs retards depuis un certain temps. En plus de nuire au bon déroulement de la classe, les enfants qui ont des retards fréquents vivent des répercussions.

Voici un rappel de ce qui est inscrit dans l'agenda de votre enfant :

➤

<b>HORAIRE</b>	<b>Surveillance</b>	<b>Entrée</b>	<b>Sortie</b>
<b>Préscolaire Maternelle 4 ans</b>		a.m. 8 h 10 p.m. 12 h 45	10 h 40 15 h 15
<b>Préscolaire Maternelle 5 ans</b>		a.m. 8 h 10 p.m. 12 h 55	10 h 50 15 h 07
<b>Primaire</b>	8 h 05 12 h 50	a.m. 8 h 10 p.m. 12 h 55	11 h 30 15 h 15
<b>Récréation</b>		a.m. 10 h 15 à 10 h 30 p.m. 14 h 00 à 14 h 15	

⬇ AVANT **8 h 05 le matin et 12 h 50 l'après-midi** il n'y a **AUCUNE SURVEILLANCE** sur la cour. ⬇

- ✧ À 8 h 15 et à 13 h 00 votre enfant doit être assis en classe et prêt à travailler.
- ✧ Les parents sont responsables de la sécurité de leur enfant et doivent veiller à ce que leur enfant arrive à l'heure à l'école.
- ✧ À moins d'activités supervisées par l'école, les élèves doivent quitter dès la fin des cours. Aucun flânage n'est toléré.